

5 Les concessions perpétuelles

A partir de 1887 des concessions perpétuelles sont demandées par des familles aisées.

En même temps que la demande de madame David Comte (le 6 novembre 1887), madame Baumgartner épouse Goudard demande à racheter le caveau abandonné par une famille russe, pour y fonder la sépulture perpétuelle pour son mari et elle-même. Elle offre 1000 francs pour cette concession.

Ce caveau avait été réalisé pour déposer le corps de Mme Skariatine Hélène née comtesse Schouwaloff, domiciliée à St Pétersbourg et décédée à Divonne en 1884. Son corps avait été rapatrié en Russie l'année suivante.

Plus tard il y aura un endroit réservé pour les caveaux en concessions perpétuelles, à droite en haut du carré historique.

Premier plan: chapelle David Comte; à droite à l'arrière: chapelle de La Forest Divonne

